

ORGANE DE L'ŒUVRE DE LA CATHÉDRALE DE MONTREAL.

Rédigé en collaboration.

Bureaux : Archereché, Montréal.

ANNÉE 1886.

MONTREAL, SAMEDI, 21 AOUT.

No. 3.

## RESTONS CHRETIENS

Quand le Vieux Monde, usé, sombre dans l'anarchie,  
Quand des plus nobles freins sa Science affranchie  
À tous les vents du ciel disperse le passé ;  
Quand des peuples entiers chassent Dieu de ses temples,  
Il faut aux dévoyés de sublimes exemples  
Pour refaire le jour en leur esprit faussé.

Terre où germa toujours l'esprit apostolique,  
O mon pays aimé ! la France catholique  
Aux jours de ses grandeurs, l'arrosa de son sang.  
Plus tard, quand son étoile à tes cieux fut éteinte,  
Portant bien haut son nom et sa croyance sainte,  
Tu gardas son génie aux bords du St-Laurent.

O les longues douleurs ! les déboires sans nombre,  
Et les combats géants de cette époque sombre  
Où tout nous trahissait, hors nous-mêmes et Dieu !  
Où du sang de nos cœurs on nous faisait un crime,  
Où côtoyant sans cesse un insondable abîme,  
D'un peuple à chaque pas la vie était en jeu !

Et, cependant, tu vis, libre, plein d'espérance,  
O mon pays aimé, fier d'être encore la France !  
La haine a, bien souvent, cru te mettre au tombeau ;  
Mais, non, tes longs malheurs ont passés comme un rêve :  
Maintenant, chaque fois que ton soleil se lève,  
L'horizon se déroule, et plus vaste et plus beau.

Ah ! souviens-toi toujours de ces héros austères,  
Magnanimes chrétiens, tes modèles, tes pères ;  
Pour toute sainte cause, ils mouraient sans trembler.  
Tant que la grande voix qui monte de leur cendre  
Au cœur de tes enfants saura se faire entendre,  
Oseront-ils jamais ne pas leur ressembler ?

Au Dieu que, de partout, l'homme en démente exil  
Élève des autels, ouvre un fidèle asile :  
En face du passé comment être apostat !  
Garde jalousement ta précocité sage,  
Et les nobles élans de ta fière jeunesse :  
Il est toujours trop tôt pour devenir ingrat.

Et quand le flot montant des nouvelles doctrines  
Aura jonché le monde et les cœurs de ruines,  
Le flambeau que le ciel mit jadis en ta main,  
Aux hommes égarés, cherchant parmi les ombres,  
Quelque lambeau du Vrai, perdu sous les décombres,  
Viendra peut-être un jour indiquer leur chemin.

ERNEST MARCEAU.

## LE PREMIER CARDINAL CANADIEN.

**L'**ÉLÉVATION au Cardinalat d'un prélat canadien est pour notre pays un si grand honneur ; c'est pour l'avenir politique et religieux du Dominion un évènement si important, que le *Bazar* doit à ses lecteurs le récit complet et fidèle des cérémonies qui ont eu lieu à Québec tant pour la remise de la calotte que pour la cérémonie d'investiture de S. Em. le Cardinal Taschereau.

Nous consacrons donc à ce récit une grande partie du troisième numéro du *Bazar*. Dans le prochain numéro, nous rendrons compte des fêtes qui ont eu lieu à l'occasion de la remise du *pallium* à notre vénérable Archevêque.

## FÊTES DE QUÉBEC.

Dans son allocution au Consistoire du 7 juin dernier, S. S. Léon XIII annonçait les nouveaux cardinaux qu'il venait de créer. Après avoir parlé de la France où trois Cardinaux ont été choisis, Sa Sainteté ajoutait :

“ Les Etats fédérés de l'Amérique et la région du Canada appellent ensuite Notre attention. L'état florissant de la religion catholique dans cette confédération, floraison qui s'étend chaque jour et s'augmente de nouveaux accroissements ; la constitution même et la forme à laquelle, conformément aux lois des saints canons, ces Eglises s'adaptent chaque jour d'avantage, tout cela Nous avertit d'une certaine manière et Nous réclame presque de recevoir parmi les cardinaux quelques autres des principaux évêques de ces régions.

“ Quant aux Canadiens, tout le monde a constaté avec quelle fermeté d'âme ils adhèrent à la foi catholique, de quel amour sincère ils sont portés pour l'Eglise, combien abondamment ils ont prouvé, en un temps très difficile, leur piété et leur fidélité envers le Pontife romain.

“ C'est pourquoi Nous ne mettons pas le moins du monde en doute que l'élévation à une si haute dignité d'un des archevêques canadiens ne doive tourner à l'honneur de la religion catholique, au bien et à la prospérité du peuple canadien, et qu'elle n'augmente et confirme ces dispositions hautement favorables pour l'Eglise romaine.

“ Ceux donc qu'aujourd'hui Nous avons résolu d'appeler de diverses régions du monde, dans votre Collège, sont :

“ Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, .....

Cette heureuse nouvelle, honneur inespéré pour le Canada tout entier, fut officiellement connue à Québec le 7 juin par une dépêche envoyée à l'archevêché, et excita de suite des transports d'enthousiasme et de reconnaissance envers le Souverain-Pontife.

L'Assemblée législative de Québec accueillit par des applaudissements unanimes l'annonce de l'élévation de Mgr. Taschereau au cardinalat, et adopta à l'unanimité une adresse à Son Eminence. A cette adresse présentée par M. Taillon, secondé par M. Mercier, s'empressa d'adhérer M. Lynch au nom des protestants. L'honorable membre fit mention des services rendus par Mgr. Taschereau et présenta au nouveau cardinal les félicitations des Irlandais.

Le lendemain les membres de l'Assemblée législative et du Conseil Législatif, conduits par leur président, se rendirent en corps au palais archiépiscopal pour présenter l'adresse à Son Eminence qui y répondit en ces termes :

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative.*

“ J'accepte avec joie et gratitude l'adresse que vous avez été assez bons de me présenter, à l'occasion de mon élévation au Cardinalat.

“ Dans son admirable Encyclique *Immortale Dei*, le Souverain Pontife Léon XIII, après avoir parfaitement défini les droits et les rapports réciproques de l'Eglise et de l'Etat, consacre plusieurs pages à démontrer les avantages inestimables qui résultent de leur accord. Votre démarche est une preuve évidente des bons rapports qui existent entre l'Eglise et l'Etat dans notre province de Québec et j'oserais dire dans tout le Canada. Je suis pleinement convaincu que Sa Sainteté l'apprendra avec la plus grande satisfaction.

“ En choisissant un enfant de cette province, le successeur de Mgr de Laval, pour l'associer à sa sollicitude universelle, il a resserré les liens qui unissent notre pays au Saint-Siège, et imprimé à nos rapports civils avec les membres des autres croyances religieuses un caractère tout spécial de cordialité, gage d'harmonie et de prospérité pour notre pays.

“ Lors de mes fréquents voyages à Rome, j'ai eu plus d'une fois l'occasion de converser avec de hauts personnages, des rapports qui existent entre l'Eglise Catholique et les autorités civiles, particulièrement en cette province de Québec. Ils m'ont souvent exprimé leur admiration pour la vraie liberté et la protection dont vous jouissez sous l'égide du drapeau anglais ; plusieurs ont même exprimé le vœu que toutes les nations chrétiennes pussent jouir d'un pareil état de choses. Ce qui les avait plus particulièrement frappés est la concorde admirable qui fait la base de notre système d'éducation, système dans lequel l'Eglise et l'Etat se prêtent une aide mutuelle pour former à la fois de bons chrétiens et de bons citoyens.

“ Sans doute, en cela comme en toute autre œuvre humaine, nos lois ont leurs imperfections inévitables mais leur perfection vient de ce qu'elles sont aussi peu imparfaites que possible.

“ Encore une fois, honorables messieurs, veuillez accepter l'expression de ma gratitude et mes meilleurs souhaits pour la prospérité de notre commune patrie.”

Les derniers mots de cette réponse furent couverts par des applaudissements enthousiastes.

Dès le matin Québec a pris un air de fête. Les démonstrations de joie se sont continuées dans la soirée. Tous les citoyens distingués se sont empressés d'aller présenter leurs respectueux hommages à la nouvelle Eminence.

L'un des incidents les plus remarquables de la réception fut la visite de Sa Grandeur l'évêque anglican Bond, accompagné des diacres Carmichael, Mills, Henderson et Evans qui sont venus présenter leurs félicitations à Son Eminence. Ces distingués visiteurs furent présentés par les honorables MM. Wurtele et Lavallée. A leur arrivée Son Eminence descendit de son trône et vint converser quelque temps avec eux.

Les personnes présentes ont fait de leur côté une réception enthousiaste à ces dignitaires de l'Eglise protestante. Conseillers législatifs et députés, ainsi que les citoyens de la capitale réunis sur le seuil du palais ont ouvert leurs rangs pour les laisser passer et s'inscrire les premiers dans le livre des visiteurs. MM. A. T. Gault, Richard White et l'honorable M. Irvine qui les accompagnaient ont reçu les mêmes marques de déférence de la part des visiteurs catholiques.

La démarche de Sa Grandeur l'évêque Bond a causé un vif plaisir aux Canadiens-Français qui y voient une preuve de la sympathie que professent l'une pour l'autre les deux races en cette province.



SON ÉMINENCE LE CARDINAL

ELZÉAR ALEXANDRE TASCHEREAU,

Né à Sainte Marie, Beauce, le 17 Février 1820.  
Ordonné prêtre à Québec, le 10 Septembre 1842.  
Consacré Archevêque le 19 Mars 1871.  
Nommé Cardinal le 8 Mai 1886.

Dans l'après-midi le cardinal rendit sa visite à l'évêque anglican.

Toute la soirée ont eu lieu des réjouissances. Dix mille personnes se sont réunies devant le palais archiépiscopal brillamment illuminé et d'où on a tiré un superbe feu d'artifice. Plusieurs corps de musique étaient présents. Des vivats enthousiastes ont été donnés à Son Eminence et la foule ne s'est retirée qu'à une heure avancée aux accents de *Vive la Canadienne* et du *God save the Queen*.

\* \*

## ARRIVÉE DU GARDE NOBLE, LE COMTE GAZZOLI.

Le garde-noble, comte Gazzoli, désigné par Sa Sainteté pour porter à Mgr l'archevêque de Québec la nouvelle de sa promotion à la pourpre sacrée, arriva à Québec le 29 juin au matin, porteur de la calotte cardinalice.

En arrivant à Québec, le comte Gazzoli fut conduit à l'hôtel Saint-Louis où M. le grand-vicaire Légaré et M. l'abbé Marois, secrétaire, allèrent le prendre à une heure de l'après-midi pour la cérémonie de la remise de la calotte. Son Eminence attendait le garde-noble dans la salle du trône, entourée de tout le clergé de la ville et d'un certain nombre de laïques.

Le comte Gazzoli, revêtu de son magnifique uniforme : grandes bottes vernies, calotte blanche en peau de daim et tunique rouge brodée d'or, entra dans la salle et remit à Son Eminence une missive scellée aux armes papales, contenant l'avis officiel de l'élévation de l'Archevêque au cardinalat. Cette missive, dont M. le grand vicaire Légaré donna lecture en latin d'abord, puis en français, comprenait trois lettres. La première, datée du Vatican, le 7 juin, portait :

“ Dans le consistoire secret de ce matin Sa Sainteté a daigné élever Sa Grandeur Mgr. Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, à la sublime dignité du cardinalat. Le cardinal soussigné, frère de Sa Sainteté, vous informe de cette marque de considération du Souverain Pontife.

Par ordre T. cardinal Pecci. ”

L'autre lettre de la même date est du cardinal Jacobini, et se lit comme suit :

“ Le Saint-Père a daigné récompenser les mérites distingués de Votre Eminence en vous élevant dans le consistoire secret à la sublime dignité du cardinalat. Je me fais un devoir de vous adresser mes félicitations personnelles et de vous exprimer ma plus sincère estime à l'occasion de cet heureux événement.

“ Je ne saurais omettre de vous recommander le comte Charles Gazzoli, garde de Sa Sainteté, qui a été choisi comme messenger extraordinaire de cette bonne nouvelle. J'ai la certitude que Votre Eminence le recevra en toute bienveillance.

“ La haute estime que j'ai pour Votre Eminence me rend d'autant plus précieuse l'occasion qui m'est offerte de lui montrer le profond respect avec lequel je lui embrasse les mains.”

La troisième lettre se lit comme suit :

“ Notre Très-Saint Père a choisi comme cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, et l'a adjoint au collège des cardinaux de la sainte Eglise romaine avec tous les honneurs, faveurs, charges et pouvoirs, prérogatives, privilèges et indulgences ordinaires accordés par faveur et sans préjudice aux autres privilèges qui lui ont été accordés.

“ En foi de quoi, etc.,

“ THEODORPHE, cardinal Mertel,  
“ Vice-chancelier de la sainte Eglise romaine.”

Après cette lecture le garde-noble remit la calotte cardinalice à Son Eminence qui s'en couvrit aussitôt.

Le comte Gazzoli lut alors en français une adresse de félicitations dans laquelle il rappela que Mgr Taschereau avait été désigné au choix du Saint Père, il y a déjà quelque temps, à cause de ses éminentes qualités et de ses grandes vertus.

Son Eminence exprima en termes appropriés sa haute appréciation de l'honneur qui lui avait été conféré et donna sa première bénédiction cardinalice à toutes les personnes présentes

\* \*

## ARRIVÉE DE L'ABLÉGAT MGR O'BRIEN.

Son Ex. Mgr O'Brien, amlégat de Sa Sainteté, chargé de remettre la barette cardinalice à S. Em. le cardinal Taschereau, arriva à Lévis le 18 juillet vers six heures du matin. Après avoir dit la messe à N.-D. de Lévis, Mgr O'Brien fut l'hôte de M. le curé Gauvreau jusqu'au moment où il se rendit à Québec.

A une heure l'ablégat, accompagné de M. Légaré, V. G., du curé de Lévis, de plusieurs membres du clergé et escorté d'une foule innombrable de citoyens, s'embarqua pour Québec.

A son arrivée il fut reçu par MM. Hamel, V.-G., Méthot, recteur de l'Université Laval, par le maire M. Langelier, les échevins, le président de la Société St. J. Baptiste et M. Carbray, président de la Société St. Patrice. Plusieurs milliers de citoyens s'étaient portés au devant de l'ablégat.

Son Excellence monta dans une voiture trainée par quatre chevaux, ayant à sa gauche M. le grand-vicaire Légaré et en face Son honneur le maire et M. Carbray. Le cortège comprenait neuf carrosses à deux chevaux; le clergé suivait Son Excellence, et venaient ensuite les membres du Conseil de ville.

Les membres de la société St. Patrice, précédés de leurs riches bannières et du corps de musique de St. Joseph de Lévis, marchaient en avant du carrosse de l'envoyé de Rome.

Sur tout le parcours, des milliers de citoyens faisaient la haie de chaque côté de la rue pour voir et acclamer le représentant de Notre Saint-Père. Aux abords du palais cardinalice, il y avait au moins sept à huit mille personnes.

En arrivant au palais, Mgr O'Brien, accompagné de M. le grand vicaire Légaré, se rendit à la Salle du Trône, où l'attendait Son Eminence entourée d'un nombreux clergé et de M. le maire, des échevins et des conseillers, de Son honneur le juge Wurtele et de plusieurs autres citoyens distingués. L'ablégat remit à Son Eminence les lettres de créance concernant la mission dont il avait été chargé par Sa Sainteté Léon XIII.

Son Eminence adressa alors quelques mots à l'envoyé de Rome.

L'ablégat toujours accompagné de M. Légaré se retira alors; Son Eminence le suivit de près et la réception fut terminée.

\* \*

## PRESTATION DU SERMENT PAR LE CARDINAL.

Mardi, le 20 juillet, Son Eminence le Cardinal Taschereau s'est rendu à la chapelle intérieure du Palais Cardinalice et prêt le serment requis des Princes de l'Eglise, en présence de l'ablégat, de Mgr l'archevêque Lynch, délégué du Saint Siège, des autres membres de l'épiscopat présents à Québec et d'un grand nombre de prêtres. La cérémonie a été des plus imposantes.

\* \*

## GRAND CONCERT EN L'HONNEUR DE SON ÉMINENCE.

La grande salle du pavillon des patineurs, où avait lieu ce magnifique concert, était comble bien avant l'heure à laquelle le concert devait commencer. Son Éminence s'est rendue à cette fête musicale en compagnie des archevêques et évêques déjà arrivés à Québec. Sur tout le parcours du palais à la salle du concert le nouveau Cardinal a été l'objet d'une ovation enthousiaste de la part de la foule massée en rangs serrés sur le passage du cortège.

Entre les deux parties, S. n Honneur le Juge Routhier a prononcé un magnifique discours qui lui a valu les applaudissements frénétiques de l'auditoire et un chaleureux compliment de Mgr O'Brien.

\* \*

## LA PROCESSION.

Dès cinq heures du matin, le 21 juillet, toute la ville de Québec était debout; à sa population ordinaire s'étaient joints des canadiens venus de toutes les parties du Canada et des États-Unis et un grand nombre d'Américains.

Les divers arcs de verdure, les drapeaux qui flottaient à presque toutes les fenêtres, les brillantes décorations qui ornaient les maisons prouvaient la joie et le bonheur que faisait éprouver à tous l'élévation de l'archevêque au cardinalat.

Le jour est enfin arrivé où cet événement si considérable, si important pour le Canada, tant au point de vue religieux qu'au point de vue national, va être solennellement célébré dans la capitale de la Province, non seulement par les catholiques, mais aussi par nos frères séparés qui ne sont pas moins fiers que nous de l'honneur fait par le Saint-Siège à notre pays.

La foule se porte tout d'abord vers le palais du cardinal et bientôt toutes les rues avoisinantes sont remplies d'une population anxieuse de voir passer

## LA PROCESSION.

Elle était formée d'un détachement de l'École de cavalerie, des élèves externes du Séminaire de Québec, des diverses sociétés de la ville, des diverses congrégations, des citoyens notables, des notaires, des membres du barreau, de la presse, de l'Université Laval, des commandants et des officiers de la milice, des membres de l'Assemblée Législative, des membres de l'Assemblée Législative, des membres du Conseil Législatif, des ministres de la province de Québec, des membres de la Chambres des Communes et du Sénat, des honorables Juges des diverses Cours.

Venaient ensuite les zouvaves pontificaux dont une partie faisait la garde d'honneur autour des voitures des prélats.

Dans la première voiture à quatre chevaux se trouvaient le cardinal à droite et l'ablégat à gauche. Dans la seconde Mgr Lynch, archevêque de Toronto et le grand-vicaire Légraré; le comte Gazzoli, en grand uniforme, occupait le siège de devant.

D'autres voitures contenant chacune deux évêques, suivaient; voici les noms de ces prélats:

*Archevêques*: NN. SS. Lynch, Toronto; Taché, Saint-Boniface; C. O'Brien, Halifax; Leray, Nouvelle-Orléans; Fabre, Montréal; Duhamel, Ottawa.

*Evêques*: NN. SS. Grandin, Saint-Albert; Sweney, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; McIntyre, Charlottetown; Rogers, Chatham; Langevin, Rimouski; Walsh, London;

O'Mahoney, Eudocia; Cameron, Arichat; A. Racine, Sherbrooke; Moreau, Saint-Hyacinthe; D. Racine, Chicoutimi; Cleary, Kingston; Lorrain, Cythère; Carbery, Hamilton; Gravel, Nicolet.

Les autres membres du clergé— plus de 400— s'avançaient ensuite.

Après avoir parcouru, sous des arcs de verdure, quelques rues de la ville, la procession arriva sur le terrain des Jésuites, en face de la Basilique. Là elle s'arrêta et les prélats montèrent sur le kiosque pour revêtir leurs habits pontificaux, en présence d'environ 25,000 personnes.

La procession se remit en marche vers la Basilique; les cloches sonnèrent à toute volée, la batterie de campagne tirant une salve de 100 coups de canon.

\* \*

## A LA BASILIQUE.

Les prélats firent leur entrée à l'église, aux sons de la marche cardinalice. En tête, s'avançait Mgr Taché qui devait officier, suivi de vingt et un évêques. Venaient ensuite Mgr Lynch, chargé par le Saint Père de remettre la barrette au nouveau cardinal, le garde-noble, sabre nu; deux prêtres portant le plateau où reposait la barrette; l'ablégat pontifical, Mgr O'Brien, le porte-croix et ses deux acolytes, et enfin le cardinal Taschereau, ayant à ses côtés Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax et le Rév. Père Pilen, supérieur des Rédemptoristes.

En arrivant au sanctuaire, Son Éminence fut conduite au trône du côté de l'Épître. Devant l'ablégat, sur une table, fut placée la barrette, auprès de laquelle le garde-noble se tint en faction pendant toute la cérémonie. Les évêques se placèrent des deux côtés de l'autel.

La grand-messe fut chantée par Mgr Taché, ayant pour prêtre assistant M. le grand-vicaire Edmond Langevin, de Rimouski, et pour diacres d'honneur les grands-vicaires Laurent, de Toronto, et Routhier, d'Ottawa.

Après la messe Mgr Gravel monta en chaire.

— Dans un sermon des plus éloquentes dont le texte était: *Tu eris super domum meam, uno tanto ne regni solio te prudam. Vous serez désormais préposé à ma maison et je ne vous céderai que de la hauteur des degrés du trône.* Sa Grandeur a fait l'historique du développement de l'Église au Canada et a particulièrement appuyé sur l'attachement du peuple canadien au Saint-Siège. Il a fait aussi ressortir la grandeur du cardinalat et l'honneur fait au Canada par l'élévation de Mgr Taschereau comme prince de l'Église.

Après le sermon, a eu lieu les cérémonies de la collation de la barrette. Mgr Lynch, mitre en tête, a pris place sur le fauteuil en avant du chœur, vis-à-vis le trône de Son Éminence le Cardinal Taschereau.

M. l'abbé Marois a donné alors lecture en latin et en français de l'ordonnance consistoriale suivante.

*A Notre Vénérable Frère Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, Agrégé, dans notre récent Consistoire, à l'ordre des Cardinaux, Léon XIII Pape, Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.*

Élevé, par la miséricorde de Dieu et malgré nos faibles mérites, sur le Siège Apostolique, et, suivant les devoirs que Nous impose Notre charge, plein de sollicitude pour le bien de l'Église Catholique, Nous avons surtout à cœur que le Collège de Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Ste-Eglise Romaine se compose d'hommes très distingués comme le

requiert la dignité de cet Ordre très illustre. C'est pourquoi nous avons jugé à propos de vous enrôler dans cet Ordre ; en effet votre piété remarquable, votre science, votre zèle pour la foi catholique et les autres vertus qui brillent en vous et que nous pourrions citer, Nous donnent l'espérance que votre ministère sera d'une grande utilité et servira d'ornement à l'Eglise de Dieu. Vous ayant donc créé Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, Nous vous envoyons par Notre Cher Fils, Henri O'Brien, Notre Camérier surnuméraire, l'un des insignes de cette sublime dignité, à savoir la barrette de pourpre, afin qu'après avoir respectueusement reçu cette éclatante distinction de la pourpre, vous compreniez que vous avez été élevé à la dignité de Cardinal et que par conséquent, vous devez en face des dangers à affronter pour l'Eglise de Dieu, demeurer imperturbable et invincible jusqu'à l'effusion précieuse de votre sang en présence du Seigneur. Nous désirons vivement et en considération de l'insigne qu'il doit vous remettre et à cause de Nous, que vous receviez avec bienveillance et que vous rendiez tous les services possibles à celui que Nous déléguons vers vous. Mais Nous voulons que, avant de recevoir la barrette, vous prêtiez le serment que vous présentera le dit Henri O'Brien et que, après y avoir apposé votre signature, vous Nous le fassiez remettre soit par le même Délégué, soit par une autre personne.

Donné à Rome, près Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 7e jour de juin 1886, en la neuvième année de Notre Pontificat.

M. CARD. LEDOCHOWSKI.

L'ablégat annonça ensuite à Son Eminence en latin d'abord, en français et en anglais ensuite, que le Saint Père avait délégué Mgr de Toronto pour lui remettre la barrette. Après un discours de l'archevêque de Toronto adressé à l'ablégat, la barrette fut placée sur la tête de Son Eminence par Mgr Lynch.

Son Eminence prit ensuite la parole en ces termes :

—S'adressant d'abord à l'archevêque de Toronto :

Monseigneur,

“ Il y a quinze ans, dans cette même basilique de N.-D. Québec, je m'agenouillais aux pieds de Votre Grandeur pour recevoir l'onction pontificale et la mitre épiscopale. Je suis heureux de voir que le Souverain Pontife ait choisi Votre Grandeur pour imposer aujourd'hui sur ma tête l'insigne de la dignité cardinalice.

“ Ce sera pour moi un nouveau motif de reconnaissance et d'attachement filial envers le digne Pontife qui depuis un quart de siècle gouverne avec tant de sagesse et de prudence l'importante province ecclésiastique de Toronto.”

Vénérables confrères dans l'épiscopat,

“ Je ne saurais vous exprimer dignement les sentiments de ma reconnaissance pour l'empressement avec lequel vous êtes venus rehausser l'éclat de cette cérémonie.

“ Mieux que personne vous comprenez, vous sentez la pesanteur du fardeau dont nous sommes chargés. C'était déjà pour moi un poids au dessus de mes trop faibles épaules ; un acte de la souveraine autorité du Vicaire de Jésus-Christ, à qui nous devons obéissance, m'impose une nouvelle responsabilité en proportion avec la sublimité de cette dignité dont je suis revêtu ; je dois compter sur vos ferventes prières afin d'obtenir les grâces dont j'ai plus besoin que jamais.

“ Et vous, messieurs les membres du clergé qui êtes en même temps nos collaborateurs, notre appui et notre gloire par votre dévouement, soyez les bienvenus.

“ Faites-vous un devoir de joindre vos prières à celles de vos évêques afin que tous ensemble nous obtenions plus sûrement

et plus abondamment les grâces dont nous avons tous besoin.”

Mes chers Frères,

“ C'est votre foi et votre attachement au Saint Siège que le Souverain Pontife a voulu reconnaître et récompenser en appelant un enfant du Canada à la sublime dignité de Cardinal.

“ Cette foi et cet attachement, vous en avez donné des preuves bien sensibles à l'occasion de la solennité qui nous réunit en ce moment.

“ Montrez-vous toujours dignes de cette haute estime dont vous jouissez auprès du Souverain Pontife. Conservez comme le plus précieux des trésors ces traditions de foi et de dévouement que vous ont léguées vos ancêtres, et apprenez à vos enfants à regarder la Sainte Eglise comme une mère à qui nous devons amour, respect, obéissance, à la vie et à la mort.”

Son Eminence se rendit ensuite à la sacristie et elle en ressortit quelques instants après revêtue du costume de sa nouvelle dignité : la soutane, la *cappa* et la barrette rouges.

Se rendant alors au pied de l'autel avec ses assistants, le cardinal archevêque a entonné le *Te Deum* que plusieurs centaines de voix puissantes ont repris avec le plus grand enthousiasme.

Après le *Te Deum*, la procession s'est reformée. A la sortie de l'église, Son Eminence est montée sur un balcon en verdure placé en face de la Basilique, et elle a donné à des milliers de personnes agenouillées, la première bénédiction cardinalice.

La procession s'est mise en marche et a parcouru plusieurs rues richement décorées, pour revenir à l'archevêché. Partout sur son passage, comme avait la messe, Son Eminence a été l'objet de nombreuses ovations.

La foule était immense à la basilique ; toutes les classes de la société avaient tenu à honneur d'assister à l'investiture du cardinal.

En avant des balustres, les sièges avaient été réservés à un certain nombre de personnages de distinction parmi lesquels on remarquait Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et ses deux aides de camp, sir A. P. Caron, les honorables MM. Costigan, Smith, Thompson, du gouvernement fédéral ; les honorables Ross, Blanchet et Flynn, du gouvernement provincial ; les honorables Pelletier, Robitaille, Scott et Baillargeon, membres du sénat ; MM. Valin, Laurier et Riopel, de la Chambre des Communes.

Les deux chambres de Québec étaient représentées par leurs présidents respectifs ; MM. Larue et Rémillard, du Conseil législatif ; MM. Mercier, Carbray et Skelton, de l'Assemblée législative.

La Cour supérieure était représentée par les honorables juges Stuart, Casault, Caron, Andrews, Pelletier, Taschereau, Mathieu, et Routhier. L'honorable M. Taschereau, de la cour suprême et M. le Recorder de Montigny, de Montréal, étaient aussi présents.

On remarquait aussi Son Honneur le maire de Montréal, paré de tous les insignes de sa dignité, Son Honneur le maire Langelier, les membres du conseil de ville.

Les gouvernements étrangers étaient représentés par les consuls de France, Norvège, Belgique et Allemagne et l'armée par un brillant état-major, parmi lequel on remarquait le colonel Panet, député du ministre de la milice, les colonels Turnbull, F. W. Gray, Forsyth, Taschereau et Duchesnay. Il y avait en outre une foule de notabilités locales.

\*\*

## LE BANQUET.

Dans la journée, à un grand banquet, présidé par Son Eminence, se trouvaient réunis les évêques et un grand nombre de personnes notables.

A la fin du repas Mgr Lynch ayant proposé la santé du cardinal Taschereau, Son Eminence répondit par un magnifique discours qu'il termina en portant la santé de Son Excellence l'ablégat.

Mgr O'Brien répondit et après lui, le maire de Québec. M. Carbray, député, et Son Honneur le Lieutenant Gouverneur prirent successivement la parole.

\*\*

Cette journée de fête si splendide, si bien remplie se termina par de brillantes illuminations et un superbe feu d'artifice. Toute la ville de Québec, celle de Lévis, les paroisses de St. Roch, St Jean Baptiste, St Sauveur et les campagnes environnantes étaient étincelantes de lumières; le coup d'œil était féérique.

Pendant le feu d'artifice Son Eminence et ses hôtes, les évêques, se rendirent au kiosque qui leur avait été réservé sur la terrasse.

Pour donner une exacte appréciation de ces fêtes et en faire ressortir la signification et l'importance, nous ne pouvons mieux faire que de citer les paroles prononcées au banquet par Son Excellence l'ablégat :

“ Eminence, Messieurs, Messieurs,

“ La cordialité et la magnificence princière de la réception qui m'a été faite dans la vieille ville de Québec m'est infiniment précieuse et je ne sais comment exprimer les sentiments dont mon cœur déborde en ce moment. Vous avez donné, Messieurs, durant ces jours de publiques réjouissances, un spectacle admirable. Qu'il est beau de voir un peuple affirmer ainsi sa foi, son dévouement à l'Eglise et son amour pour le Pontife Suprême qui la gouvernent avec tant de sagesse. Le Canada est bien le peuple le plus catholique du monde...après l'Irlande (Rire et applaudissements.) Mais l'Irlande est une antique nation, son histoire religieuse se perd dans la nuit des temps, elle a pour elle des siècles. Tandis que vous, jeune peuple, donnez déjà à l'univers l'exemple de la fidélité, et de l'ardeur intrépide dans le service de Dieu.

“ Son Eminence le cardinal archevêque m'a prié de redire au Saint-Père combien le Canada catholique est attaché à l'Eglise et à son chef. Pour m'acquitter de cette mission, je ne saurais mieux faire que de répéter les éloquents paroles de l'orateur éminent qui nous a ravis hier soir, au cours de ce magnifique festival, couronné d'un si brillant succès. Je n'ai jamais entendu une parole plus éloquente, plus catholique et plus théologique. Je dirai donc au Saint-Père tout ce qui a ravi mes yeux et remué mon cœur. Je lui dirai qu'il compte ici des enfants fidèles à sa cause.

“ Ah ! messieurs, si tous les peuples étaient comme le vôtre, la situation du Pontife, renfermé entre les murs du Vatican, cesserait bientôt d'être la honte et le malheur de notre siècle. Espérons que ces jours d'épreuves finiront bientôt. Pour vous, Messieurs, continuez à être un peuple catholique et fidèle au Pape.”

—Il n'y a point de vertu proprement dite sans victoire sur nous-mêmes, et tout ce qui ne nous coûte rien, ne vaut rien.—*J. de Maistre.*

## LE SIEGE EPISCOPAL DE MONTREAL

NOTES ET DOCUMENTS INÉDITS

(Suite.)

Monseigneur Lartigue obtint du S. Siège, en faveur de M. J. J. Lartigue, deux brefs apostoliques en date du 1er Février 1820, dont l'un le nommait à l'Evêché de Telmesse, en Lycie, et l'autre le préposait au gouvernement spirituel du district de Montréal, en qualité de suffragant et auxiliaire de l'évêque de Québec.

Pour diverses raisons, le sacre de Mgr de Telmesse fut différé jusqu'au 21 Janvier de l'année suivante. La cérémonie eut lieu dans l'Eglise paroissiale de Montréal. Au lieu de deux évêques, Mgr Plessis, le consécrateur, avait pour l'assister, par permission spéciale de Rome, deux prêtres, Messire Jacques Roque, vicaire général, et Messire Michel Candide Lesaulnier, curé de la paroisse de Montréal.

\*\*\*

Au mois suivant, Mgr. l'évêque de Québec lançait un mandement pour inaugurer Mgr. l'évêque de Telmesse dans le gouvernement du district de Montréal.

Voici la teneur de cet important document :

JOSEPH OCTAVE PLESSIS, par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, etc., etc., etc.

Au clergé, aux communautés religieuses et aux fidèles du district de Montréal, salut et bénédiction.

Le 21 du mois dernier, Nous donnâmes la consécration épiscopale à Monseigneur Jean Jacques Lartigue, titulaire de Telmesse. Il aurait été plus flatteur pour Nous de le consacrer sous un titre qui exprimât plus directement les rapports que vous aurez désormais avec lui. La chose ne dépendra ni de Nous ni du St. Siège qui a été aussi loin que les circonstances du moment le permettaient, en le préposant par un Bref Apostolique du 1er février 1820, dont notre mort n'interrompra pas l'effet, au gouvernement spirituel de la cité et du district de Montréal, en qualité de notre auxiliaire, suffragant et vicaire général. Nous nous conformons donc aux intentions du Souverain Pontife, en vous signifiant par le présent mandement que vous devez, à l'avenir, rendre à Monseigneur l'évêque de Telmesse, dans toutes les églises du district de Montréal, les mêmes honneurs que vous Nous rendriez à Nous mêmes si nous étions personnellement sur les lieux, et l'y considérer comme spécialement et généralement chargé des fonctions épiscopales, telles que la bénédiction des saintes huiles, la consécration des autels et des églises, l'ordination des clercs, la confirmation, les dispenses, la visite des paroisses, églises, chapelles, monastères, et autres lieux de piété, etc., etc. Ainsi c'est Notre intention positive que vous recouriez désormais à lui dans tous les cas où vous recouriez ci-devant à Nous, sauf à lui de Nous référer les affaires qu'il estimerait ne pouvoir terminer par lui-même; le tout sans préjudice de la juridiction subordonnée des grands vicaires que Nous avons dans cet immense district et de ceux qu'il deviendrait nécessaire d'y établir par la suite.

Sera le présent mandement lu en chapitre dans les communautés religieuses et publié au prône de la messe paroissiale de toutes les églises du district aussitôt qu'il aura été reçu.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contre seing de notre secrétaire, le vingt de février mil huit cent vingt un.

(Signé) J. O., Ev. de Québec.

Par Monseigneur

(Signé) A. GAUVREAU, Ptre., secrét.

(A continuer)

## CHRONIQUE.

Les préparatifs du Bazar de la Cathédrale vont bon train, et tout annonce une brillante inauguration.

On a terminé Mercredi soir cette opération dangereuse qui consistait à défaire les échafauds de la coupole. La démolition s'est accomplie sans aucun accident. Les ouvriers, après un joyeux souper, pris en commun dans l'abside, ont généreusement continué leur travail une partie de la nuit.

Disons encore que ces braves, qui viennent de laisser la coupole, n'y montaient jamais sans avoir auparavant fait un grand et beau signe de croix.

\*\*\*

Par l'initiative de Monsieur D. Lefebvre, curé d'Oka, les Indiens catholiques du Lac des Deux-Montagnes ont fait parvenir à l'Archevêché une grande caisse remplie d'objets de fantaisie, fabriqués expressément pour le Bazar.

Monsieur Mainville, curé de St Régis, a eu la même idée, et obtenu le même succès: ses paroissiens ont expédié plusieurs corbeilles de gants, souliers, bourses, etc etc, garnis de dentelles, et faits d'une manière originale. Ces objets ne seront pas les moins intéressants, ni les moins recherchés du Bazar.

\*\*

Monsieur l'abbé Huot, curé de St Paul Ermite, le prêtre si dévoué, et l'artiste au goût si délicat, s'occupe activement des décorations de la Basilique, en vue du Bazar; les tentures, les banderoles, les armoiries, les inscriptions, les portraits, les bustes, les cartouches et les drapeaux, tout est prêt, et sera bientôt disposé avec une habileté parfaite, pour mettre le sceau à la réputation de l'éminent décorateur.

\*\*\*

Partout, dans le diocèse, et surtout dans la ville, on s'occupe du Bazar de la Cathédrale.

En certains quartiers, c'est plus que de la préoccupation, c'est de l'enthousiasme. Ainsi, dans une maison située non loin de la Cathédrale, plusieurs jeunes filles, presque toutes élèves de couvent, s'assemblent chaque soir en petit comité. Abeilles industrieuses, elles travaillent de la langue et des doigts, faisant valoir avec une éloquence entraînant les intérêts du Bazar, et confectionnant les objets les plus gracieux, qu'elles destinent aux tables de raffle ou de loterie.

Honneur à ces jeunes demoiselles, qui savent si bien utiliser leurs loisirs à ce temps de vacance!

Nous tâcherons d'être assez indiscrets pour connaître les noms de chacune d'elles, et ce qu'elles ont fait jusqu'à présent; nous ferons ensuite bénéficier le public des avantages de notre curiosité bien légitime.

Aujourd'hui a lieu, dans la Cathédrale une grande assemblée des dames patronesses du bazar, pour régler définitivement l'organisation.

\*\*

Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, a bien voulu donner une preuve manifeste de l'intérêt qu'il porte à l'œuvre de la Cathédrale.

Sa Grandeur, en effet, a détaché de sa chapelle particulière, un superbe tableau, représentant le Sacré-Cœur de Jésus, et en a fait cadeau au bazar.

\*\*

Nous sommes heureux de pouvoir donner les noms de ceux qui sous la direction de monsieur François Pominville, contre-maître, ont cette année, travaillé au dôme de la Cathédrale. Ce sont :

MM. PRUDENT SÉNÉCHAL  
TIMOTHÉE LAMOUREUX  
JOSEPH AUBERTIN  
J. B. CYR  
FRS AUDETTE  
ALPHONSE GOUET  
OMER BLAIS  
JOSEPH GAUMOND  
ANTOINE POUTIN  
THADÉE CARON

\*\*

On peut s'abonner au journal " Le Bazar " à l'Archevêché de Montréal, et chez MM. J. Chapleau & Fils, rue Côté. Le journal est à vendre dans tous les dépôts de journaux.

Pour tout ce qui concerne la rédaction on est prié de s'adresser à M. J. M. Emard, Archevêché de Montréal.

\*\*

Tous les dîners et lunchs, donnés par le Bazar, auront lieu dans l'intérieur de la Cathédrale en construction.

\*\*

Dés arrangements ont été faits avec la Compagnie des Chars Urbains pour que les personnes qui visiteront le Bazar puissent retourner chez elles à une heure avancée de la soirée.

\*\*

Notre prochain numéro contiendra plusieurs articles en anglais.



## STE. CUNEGONDE.

*Présidente* :—Madame A. MARCIL.  
*Secrétaire* :— “ H. CHARRON.  
*Trésorière* :— “ S. DELISLE.

*Membres du Comité :*

Mme A. Coderre	Mme L. M. Leniel
“ C. Granger	“ C. Bissonnette
“ T. Cypiot	“ P. Monette
“ G. N. Ducharme	“ J. Chrétien
“ J. Chabot	“ J. Laroque
“ L. Bérubé	“ H. Lefebvre
“ L. Fortin	“ P. Desrosiers
“ H. Morin	“ F. X. Chrétien
“ J. A. Gougeon	“ Z. Richard
“ J. Bélair	“ F. Dompierre
“ G. Courville	“ M. Brunet
“ A. Peterson	“ M. Demers
“ A. Maisonneuve	“ M. Montpelit
“ J. Brisebois	“ F. X. Desjardins
“ C. Rivet	“ F. Desparois
“ C. Daigneault	“ J. T. Bourcier
“ P. Desjardins	“ M. Côté
“ L. Desjardins	“ C. Geoffrion
“ L. Guyon	“ J. Pagé
“ J. H. Doré	“ A. Lapierre

## COTEAU ST. LOUIS.

*Présidente* :—Madame M. HOTTE.  
*Secrétaire* :— “ X. MARTEL.  
*Trésorière* :— “ T. DUBOIS.

*Membres du Comité :*

Mme F.X. Prenoveau	Mme M. Lescarbeau	Mme M. Lamoureux
“ Chs. Prenoveau	“ M. Parizeau	“ J. Gauthier
“ Alph. Gauthier	“ G. Pigeon	“ N. Roussel
“ P. David, jr.	“ A. Roch	“ O. Villeneuve
“ W. Brazeau	“ M. Leclerc	“ T. Gaudry
“ J. Miron	“ J. Paquette	“ P. Vermette
“ C. Lajoie	“ S. Aléry	“ J. Bélanger
“ G. Brunet	“ Ls. Dupré	“ J. Martel
“ P. Landry	“ Frs. Vallière	“ Ed. Guilbeault
“ A. Brazeau	“ J. Emond	“ Isaie Leblanc
“ G. Vermette	“ Sanscartier	“ D. Turcot
“ Jos. Bastien	“ D. Henri	“ F. X. Brazeau
“ E. Perrault	“ L. Desnoyers	“ Frs. Brazeau
“ A. Perrault	“ M. Emond	“ J. Plouffe
“ J. Chartrand	“ Aut. Lamoureux	“ A. Beauchamp
“ D. Dupré	“ Frs. Paré	“ J. Bélanger
“ P. Gravel	“ Ls. Variu	“ Tel. Hogue
“ N. Beauchamp	“ Frs. Leclerc	“ J. P. Hébert
“ Chs. Marceau	“ P. Bélanger	“ D. Lauzon
“ T. Wisenian	“ J. Lacroix	“ Alf. Trudel
“ J. P. Turcot	“ Ed. Beaudry	
“ H. Gaudry	“ J. B. Crevier	

## COTE-DES-NEIGES.

*Présidente* :—Madame P. CLAUDE.  
*Trésorière* :— “ P. GOYER.  
*Secrétaire* :—Melle A. GAUTHIER.

*Membres du Comité :*

Mme A. Groulx	Melle P. Deschamps
“ Frs. Desmarchais	“ C. Lortie
“ P. Lapierre	“ M. L. Lacombe
“ H. Lajeunesse	“ A. Desmarchais
“ Charbonneau	“ R. Lacombe
“ Laframboise	“ D. Déguire
“ Cardinal	“ J. Deschamps
“ Lortie	“ Légaré
“ Beaucage	“ Fortier
“ Fortier	“ Lavallée
“ Deschamps	“ Groulx

## ST. HENRI DES TANNERIES.

*Présidente* :—Madame J. E. MILLER.  
*Secrétaire* :— “ J. B. LENOIR.  
*Trésorière* :— “ T. GOULET.

*Membres du Comité :*

Melle M. Leduc	Mme J. B. Cazalais
“ M. L. Lenoir	“ A. Desève
“ S. Ducharme	“ Ls. Couillard
Mme T. Blanchard	“ O. Bourbonnais
“ A. Lamireault	“ F. Dagenais
“ D. Carrière	“ A. Larivière
“ Jos. Lefebvre	“ P. Power
Melle Maria Maréchal	Melle Reiley
Mme J. Beauchamp	Mme P. Lynch
“ Eust. Languedoc	“ H. Donnelly
“ Alp. Languedoc	“ James McPhilip
“ Chs. Letourneux	“ B. Deguire
“ A. Lenoir	“ O. Decarie
“ M. Benoît	“ M. Trudeau
“ Ls. Maréchal	Melle Battle
“ H. Hurtubise	Mme J. Fox
“ Jos. Lenoir	“ N. Marion
“ S. Lachapelle	“ R. Trudeau
“ Lanctot	“ P. Faure
“ E. Hurtubise	“ N. P. D. Gingras
“ E. Prudhomme	“ M. Bolduc
“ T. Peladeau	

## LONGUE POINTE.

*Présidente* :—Madame B. BERNARD.  
*Secrétaire* :— “ N. DUROCHER.  
*Trésorière* :— “ J. B. PEPIN.

*Membres du Comité :*

Mme J. B. Archambault	Mme Sophie Geoffrion
“ Pierre Larose	“ Rosana Reeves
“ Ferd. Vinet	“ Lumina Reeves
“ Dugas	Melle Zéphirine Vinet
“ Trudel	“ Anna Vinet

## SAULT AU RECOLLET.

*Présidente* :—Madame J. BROUSSEAU.  
*Trésorière* :— “ JOS. LAPIERRE.  
*Secrétaire* :— “ COR. CONTANT.

*Membres du Comité :*

Mme J. N. Chopin	Mme Z. Lapierre
“ P. Delvecchio	“ F. Corbeil
“ F. Vinet (fils)	Melle E. Brousseau
“ S. Brien	“ C. Brousseau
“ J. B. Pélouquin	“ L. Labelle
“ J. Gagnon	“ G. Lajeunesse
“ R. Gagnon	“ G. Amiot
“ P. Deschamps	“ A. Gagnon
“ Z. Corbeil	

## L'ASSOMPTION.

*Présidente* :—Madame L. ARCHAMBAULT.  
*Secrétaire* :— “ M. TESSIER.  
*Trésorière* :— “ V. E. FILIATRAULT.

*Membres du Comité :*

Mme L. Forest	Mme L. St Germain
“ Cs. Archambault	“ Rod. Archambault
“ B. Duhamel	“ Elie Lemir
“ A. Chaput	“ J. E. Faribault
“ E. Longpré	

## FEUILLETON DU BAZAR

## CORBIN ET D'AUBECOURT

(Suite.)

La sainte fille sortit, versant des larmes que les bourreaux s'étonnaient de n'avoir pu épuiser, et le prêtre, impassible, reparut à côté d'elle avec la contenance qui lui permettait de se dévouer à un travail plus douloureux que le martyre. M. Corbin ne fut exécuté qu'au bout de trois jours. Il connut la raison de ce retard lorsqu'il vit sa femme sur la charrette qui devait le conduire à l'échafaud. On avait calculé que la mort leur serait ainsi plus cruelle à tous deux. Au contraire ils y trouvèrent une suprême consolation, car ils s'étaient toujours tendrement aimés. Ils se rappelèrent en souriant que, dans leur jeunesse, ils avaient souhaités souvent de mourir le même jour. Ils moururent à la même heure et au même instant, ayant achevé en commun leur dernière prière.

Valentine, qui entrait dans sa dix-neuvième année, et qui était belle et vertueuse, resta sous la garde de Mlle Joyant ; mais cette vénérable personne s'attendait sans cesse à être victime de son audacieuse piété ; elle s'étonnait avec tout le pays qu'on la laissât vivre, et elle priait Dieu d'accorder à l'orpheline une protection plus sûre que celle qu'elle pouvait lui donner. Un soir, elle vit arriver déguisé en ouvrier, le jeune marquis Sylvestre d'Aubecourt, l'un des gentilshommes naguère cachés et sauvés par maître Raymond. Il demanda Valentine, et celle-ci ne fut ni étonnée de son retour, ni lente à deviner ce qui l'amenait. Elle savait, au fond de son âme, qu'il était parti plus que reconnaissant.

Le même prêtre à qui, peu de mois auparavant, s'étaient confessés M. et Mme Corbin, condamnés à mort, maria leur fille au marquis d'Aubecourt. Tandis qu'en hâte on dressait l'acte au fond d'une petite chambre souterraine, où depuis un an bien des infortunés avaient trouvé un refuge, les agents du tribunal révolutionnaire faisaient une perquisition dans la maison. Ce péril passé, les deux époux partirent sous la garde de Dieu. Leur fuite fut d'abord heureuse ; mais au moment où ils se croyaient presque en sûreté, ils tombèrent dans un poste de soldats républicains. On les pressa de questions. Effrayé pour Valentine, le marquis, quoique fort brave, répondit maladroitemment. Un sergent, qui avait habité Laval, déclara que Valentine était la fille d'un aristocrate. Dans l'escouade se trouvaient quelques-uns de ces mauvais sujets qu'on appelait *Marseillais*, et qui étaient la lie abjecte des révolutionnaires. Ils se mirent à crier qu'il fallait d'abord fusiller l'homme, sauf à conduire en prison, le lendemain, la fille de l'aristocrate. Le poste était isolé et ne devait être relevé qu'au jour. Le marquis comprit pourquoi ces misérables voulaient se débarrasser de lui. Il se tint prêt à frapper lui-même sa femme, d'un poignard qu'il tenait caché. D'autres soldats, par bonheur, prirent en pitié les pauvres captifs ; ils demandèrent qu'on les envoyât à l'officier. Une discussion s'ensuivit, et, pendant qu'elle se prolongeait, l'officier, qu'un honnête garçon était allé avertir, accourut. C'était le frère de Valentine, le second fils de M. Corbin. Vous pouvez imaginer les sentiments de la douleur de ce jeune homme, lorsqu'il reconnut les fugitifs. Ceux-ci, par un instinct merveilleux de leur péril et du sien, ne laissèrent échapper

aucun signe de joie à son aspect, s'en remettant à lui du soin de les délivrer. Enclin aux idées nouvelles comme son frère aîné, le second fils de M. Corbin n'en estimait pas moins le marquis d'Aubecourt, et il chérissait Valentine. L'espoir de soustraire sa sœur au danger qui la menaçait avait contribué, plus peut-être qu'autre chose, à le retenir dans le parti de la Révolution. Sur le-champ il comprit qu'il pourrait sauver Sylvestre et Valentine, mais qu'il y perdrait probablement la vie : il s'y résigna. A cette époque terrible, quel cœur généreux hésitait devant la mort ! Feignant de reconnaître le marquis pour un ouvrier qu'il avait employé souvent, il lui demanda où il allait et quelle était sa femme. « Je vais chercher de l'ouvrage à la manufacture d'armes de Nantes, répondit le marquis, et cette femme est ma femme. Je l'ai épousée parce qu'elle était honnête fille et qu'elle se trouvait sans appui sur la terre. — Quoi ! s'écria l'officier, dissimulant à peine ses angoisses, ni père ni mère ? — Son père et sa mère, reprit le marquis, sont morts, et ses deux frères servent la République. Mais mon cœur lui rendra tout ce qu'elle a perdu. — C'est bien, dit l'officier, viens avec moi : je vous ferai souper, et l'on vous remettra ensuite sur le chemin. Il les emmena, trouva moyen de leur glisser un peu d'argent, et, sans pouvoir s'entretenir seul avec eux, sans pouvoir les embrasser, parvint à les faire évader. Au dernier moment il s'approcha de Valentine, et à voix basse, précipitamment, il lui dit ces paroles : « Comment sont ils morts ? — Sur l'échafaud, répondit Valentine, nous bénissant et priant Dieu. »

Quelques jours après, M. d'Aubecourt et sa femme abordèrent en Angleterre. Ils y restèrent longtemps sans nouvelles. Les premières qu'ils reçurent leur apprirent la mort de leur libérateur. Un de ses soldats, passé depuis à l'armée catholique, leur dit que, dénoncé par son sergent le lieutenant Corbin avait été fusillé. Il tomba en faisant le signe de la croix, et quelques hommes qui l'aimaient, s'étant approchés aussitôt pour lui donner la sépulture, l'entendirent encore murmurer le nom de Jésus. O miséricorde ! Dieu avait permis que la bénédiction du père ravivât la foi de l'enfant, et que cette pure victime de l'amour fraternel mourût digne de lui.

Je vous ai raconté ces lamentables événements parce qu'ils vous expliqueront, chère Elise, un côté très important pour moi du caractère de ma tante, cette jeune et tant éprouvée Valentine Corbin, aujourd'hui veuve du marquis d'Aubecourt. Vous comprenez mieux la haine inexplicable, l'horreur sans borne qu'elle éprouve pour la Révolution, pour les idées de la Révolution, pour les hommes et les choses de la Révolution, enfin pour tout ce qui lui paraît suspect d'être, ou d'avoir été, ou de pouvoir devenir révolutionnaire. Or, quoique parfaitement bonne, droite et admirable dans sa conduite et dans ses affaires, quoique douce au monde et humble devant Dieu, il y a cependant quelque chose en elle, vous ne l'ignorez pas, d'un peu frivole. Son admiration pour la noblesse est égale à son antipathie pour les révolutionnaires ; et cette antipathie, elle l'étend, sans se l'avouer, à tout le *tiers état*. Elle a beau faire : un nom roturier sonne mal à son oreille ; elle est prévenue contre celui qui le porte. Un nom, un titre de noblesse, au contraire, lui représentent tout de suite mille qualités, mille vertus qu'elle a connues à son mari, à la plupart des personnes qu'elle a fréquentées depuis son mariage. Elle oublie que ces vertus brillaient d'un souverain éclat dans sa propre famille, la plus roturière du monde. Elle ne sait plus qu'elle est née Corbin, elle est d'Aubecourt plus qu'aucun d'Aubecourt qui ait vécu, et j'admire qu'elle me pardonne d'être fille de mon père. Aussi a-t-elle été lente à me le pardonner !

(A continuer)

# L. E. N. PRATTE,

IMPORTATEUR DE

## PIANOS, ORGUES ET HARPEES,

DES PREMIERES MANUFACTURES

Américaines, Européennes et Canadiennes.

Fournisseur des Principaux Artistes de Montreal.

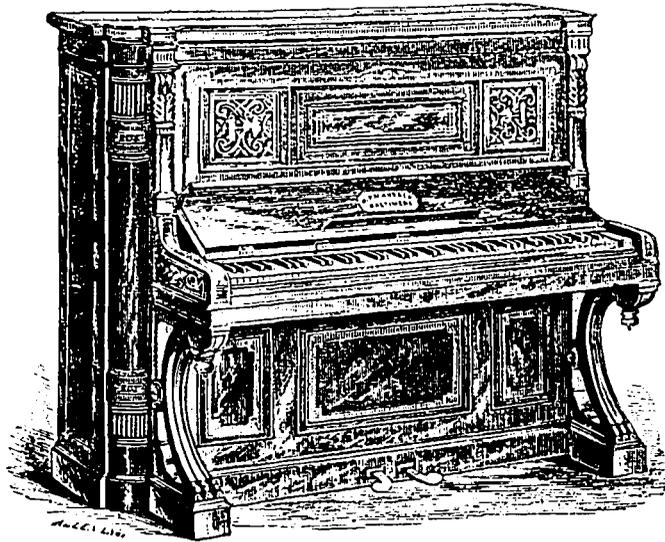
SEUL AGENT DES CELEBRES MAISONS :

Hazelton Freres,

NEW YORK.

J. C. Fischer,

NEW YORK.



W. Knabe & Cie.

BALTIMORE.

Kranich & Bach,

NEW YORK.

Dominion Organ and Piano Co.,

BOWMANVILLE, ONT.,

Ainsi que des Principales Maisons Europeennes.

Pianos à queue, droits et carrés, et Orgues de Chapelle et de Salon, de toutes descriptions.

SPÉCIALITÉ.—Pianos droits de dessins artistiques dans les plus nouveaux modèles, en acajou, loupe de noyer, noyer d'Asie, noyer italien, ébène et or, bois de rose, Thuya, Erable gris argenté, Cocobola, &c., &c.  
Vieux instruments pris en échange.—Instruments d'occasion de tous prix.

Le plus grand choix de beaux instruments qu'il y ait au Canada, aux plus bas prix.

## No. 1676 Rue Notre-Dame,

PRÈS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME,

## MONTREAL.